

La casse du service public tue : procès des dirigeants de France Telecom responsables de la vague de suicides en 2009-2010

Communiqué SUD Culture – Solidaires

Depuis le lundi 6 mai se tient enfin le procès des patrons de France Telecom (période 2009-2010), qui sont responsables, par leurs restructurations ultra-violentes, par les suppressions de postes, les reclassements forcés et la remise en cause des missions, des fonctions et de l'éthique professionnelle des travailleurs et travailleuses de France Telecom, d'une vague de suicides qui a coûté la vie à des dizaines de personnes. La justice reconnaît une vingtaine de suicides et une vingtaine de tentatives, ce qui est déjà inacceptable, mais il y en a en réalité bien plus.

Ce procès arrive bien tard, 10 ans après les faits, mais le fait qu'il puisse tout de même se tenir est déjà une victoire face à toutes les manoeuvres de ces patrons et de leurs soutiens du MEDEF et politicien-ne-s, qui ont tout fait pour qu'il n'ait pas lieu. La justice bourgeoise est décidément plus rapide lorsqu'il s'agit de juger des manifestant-e-s, des « gilets jaunes », des syndicalistes, des migrant-e-s et leurs soutiens qui ne font que militer et défendre leurs droits, que lorsqu'il s'agit de juger des patrons responsables de nombreux morts.

Nos camarades de SUD PTT et l'Union syndicale Solidaires dans son ensemble ont dès le début tout fait pour que cette vague

de suicides s'arrête, puis pour que toute la lumière soit faite à son sujet et que les responsables rendent des comptes. C'est grâce à cet acharnement et à cette mobilisation, ainsi qu'à celui des victimes et leurs familles que ce procès a enfin lieu. SUD PTT et Solidaires sont d'ailleurs parties civiles.

Afin de suivre ce procès qui n'est pas que celui de patrons individuels, mais bien celui d'un système et des pratiques de management qui lui sont liées, Solidaires publie chaque jour de procès un compte-rendu sur son site dédié aux conditions de travail et d'hygiène : **<http://la-petite-boite-a-outils.org/chantiers/suicides-a-france-telecom-le-proces/>**

Notre organisation syndicale relaye ces compte-rendus car nous pensons qu'il est très important d'informer largement sur ce sujet.

En effet, cette vague de suicides ne vient pas de nulle part. Elle n'est pas le résultat de problèmes ponctuels, de malchance ou des manœuvres de quelques dirigeants particulièrement vicieux.

Elle est le résultat de la casse du service public des PTT et la transformation successive de France Telecom en entreprise publique puis en entreprise privée, par les différents gouvernements de gauche et de droite pendant 20 ans, qui ont transformé un service public en machine à faire des bénéfices (Lombard, patron de France Telecom à l'époque et principal accusé du procès se vantait d'obtenir « sept milliards d'euros de cash flow », au prix de morts et de souffrance), ouvrant au passage le « marché » des télécommunications à la concurrence avec des conséquences sociales désastreuses.

Elle est le résultat des réorganisations incessantes, visant à faire perdre leurs repères aux travailleurs/ses, à casser les collectifs de travail, à casser surtout les résistances et les

mobilisations, ainsi que le syndicalisme de lutte. Elle est le résultat de transformations violentes, de changements fondamentaux (cette fameuse culture du changement) pour supprimer le statut de fonctionnaires à France Telecom, pour abolir les anciennes fonctions, les métiers des agent-e-s et tout transformer. Elle est le résultat de la fermeture de services entiers, de sites de travail, de déplacements forcés parfois loin des domiciles pour continuer à travailler.

Elle est le résultat d'un management agressif, par le stress, déterminé à tout casser, méprisant aussi bien l'éthique professionnelle des agent-e-s que les services offerts au public (disparu au profit des « client-e-s » dans la novlangue imposée) et qui ne peut fonctionner qu'en brisant les travailleurs/ses, en les niant et en les méprisant.

Elle est le résultat de la recherche du profit immédiat, à tout prix, le plus vite possible, à travers des suppressions de postes, avec 22 000 postes supprimés entre 2006 et 2010, avec comme seuls indicateurs les résultats financiers, les cours de la Bourse, des chiffres n'ayant plus aucun rapport avec le travail et la vie réelle.

Pour toutes ces raisons, ce qui s'est passé à France Telecom n'est ni un cas isolé, ni un exemple extrême ou une déviation, ce n'est que le modèle de ce que le système capitaliste impose sur toute la planète. C'est à l'image de ce qui se passe dans de très nombreuses autres entreprises (à la même époque, Didier Lombard reçoit les récompenses des autres patrons et de la presse financière) et c'est aussi à l'image de ce qui se passe dans les services publics, à la SNCF (<https://solidaires.org/Un-suicide-devant-le-siege-SNCF-le-jour-de-l-ouverture-du-proces-Orange-Lombard>), dans l'énergie, dans les hôpitaux et c'est cette logique que les gouvernements imposent depuis des années à la fonction publique.

C'est aussi un rappel que le capitalisme tue, tous les jours, que ce soit en poussant des travailleurs/ses au suicide, à

travers les accidents du travail (un mort par jour ouvré en France), par les maladies professionnelles (comme les dizaines de milliers de morts de l'amiante), par les mauvaises conditions de travail, la pollution, le chômage et la précarité. Cette violence sociale extrême et meurtrière n'est jamais dénoncée par l'État et les médias, elle n'est jamais combattue et elle ne passe que très rarement en procès.

Alors, mobilisons nous à l'occasion du procès France Telecom, diffusons les informations sur les suicides au travail, sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, soutenons les luttes des secteurs touchés, mais surtout luttons ici et maintenant contre la casse des services publics, contre le management, contre la casse des collectifs de travail, pour défendre nos conditions de travail, nos emplois, nos métiers. Et puisque c'est ce système économique qui est porteur de mort et de souffrance, rompons avec lui et remplaçons le par un système de gestion collective et démocratique, au service des besoins de la population, autogéré localement par les travailleurs et travailleuses concerné-e-s, avec la propriété collective et égalitaire des moyens de production.

Paris, le 18/06/2019